



PLISSON IMMOBILIER
SYNDIC – GESTION LOCATIVE
VENTE

Siège Social : 40, rue Brunel – 75017 PARIS
01 45 72 99 20 – 01 45 74 46 76

Réception uniquement sur rendez-vous

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h

Service comptabilité tous les jours de 9h à 13h

www.plisson-immobilier.com

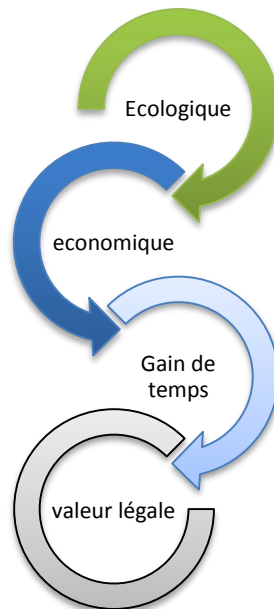


SAS au capital de 460 000 Euros - Siret 398 998 427 00031 APE 6832A - Carte professionnelle : «Transaction sur immeubles et fonds de commerce /Gestion immobilière/Syndic de copropriété » n° CPI7501 2016 000 003 626 délivrée par la CCI de Paris Ile de France – Garantie financière : GALIAN - 89 rue de la Boétie – 75008 Paris
Assurance RCP : MMA - 19-21 allée de l'Europe – 92616 Clichy - ORIAS n° 15 00 45 70

Saisissez l'opportunité !!

Passez à l'ère du numérique et profitez de ses avantages.

Avantages de la L.R.E : Lettre Recommandée Electronique



Le cabinet PLISSON vous invite à souscrire à cette offre.

Veuillez retrouver le formulaire d'autorisation au verso



FORMULAIRE D'AUTORISATION L.R.E

Adresse :.....

Je soussigné.....

Représenté par (le cas échéant).....

Numéro de téléphone.....

Accepte expressément que les notifications des convocations, des procès-verbaux d'assemblées générales et des mises en demeure qui doivent m'être expédiées dans le cadre des dispositions de la loi 65-557 du 10 juillet 1965 et du décret 67-223 du 17 mars 1967 modifié, le soient sous forme électronique conformément aux dispositions du décret 2015-1325 du 21 octobre 2015.

L'adresse de messagerie électronique à laquelle devront me parvenir les notifications est la suivante :

.....@.....

Je confirme cette adresse de messagerie une seconde fois :

.....@.....

En cas d'indivision, l'ensemble des indivisaires devront communiquer l'adresse électronique de leur représentant, ou remplir plusieurs fiches avec les différentes adresses électroniques.

En cas de mandataire, le copropriétaire devra communiquer l'adresse électronique du mandataire.

Je reconnais que l'accès à la boîte aux lettres correspondant à cette adresse électronique et sa consultation sont sous mon entière et pleine responsabilité. En cas de changement d'adresse électronique, je m'engage à informer le syndic par lettre recommandée et/ou à le faire sur mon compte extranet ouvert par le syndic.

Je renonce expressément à la notification par lettre recommandée avec accusé de réception version papier et accepte cette seule notification dématérialisée dans les formes du décret 2015-1325 du 21 octobre 2015 par lettre recommandée électronique. J'ai connaissance de ma faculté de résiliation pour revenir à une diffusion papier. Il me suffira de notifier au syndic cette résiliation par lettre recommandée avec AR version papier ou par lettre recommandée électronique. Cette résiliation prendra effet le lendemain du jour de la réception de la lettre recommandée par le syndic.

Bon pour accord,

Date de mon accord :

Nom, prénom, raison sociale :

Signature :